

Covid-19 et vaccination : ce que nous savons au 12.01.21

La campagne de vaccination contre la Covid-19 a commencé le 27 décembre dernier en France. Alors que les informations à ce sujet sont extrêmement nombreuses et que la stratégie vaccinale française est vivement contestée, la Fédération Française des Diabétiques propose de faire un nouveau point à date.

Ses deux derniers points d'information sont accessibles sur son site grand public :

- [Covid-19 et vaccination : ce que nous savons au 11.12.2020](#)
- [Covid-19 et vaccination : ce que nous savons au 22.12.2020](#)

Point de situation en France :

A la date du 11 janvier dernier, près de 140 000 personnes avaient été vaccinées contre la Covid-19 en France. Il s'agit principalement de résidents d'EHPAD ou USLD ainsi que de professionnels de santé (voir ci-après « date et déroulement de la campagne vaccinale en France »).

Les deux vaccins disponibles en France à ce jour sont celui du laboratoire PfizerBioNTech et celui du laboratoire Moderna.

	Pfizer/BioNTech	Moderna
Technologie utilisée	ARN messenger	ARN messenger
Conservation	Conservation à -70°, 5 jours au plus dans un réfrigérateur	Conservation à -20° pendant 6 mois ou 30 jours au réfrigérateur
Déroulement des essais cliniques	44 000 participants, dont 21 720 âgés de 16 ans et plus qui ont reçu la dose de vaccin et 21 728 un placebo	30 000 participants dont des personnes âgées mais aussi atteintes de maladies chroniques
Effets Indésirables observés	Aucun effet indésirable grave et remettant en question l'intérêt des vaccins n'est à déplorer à ce jour. Seuls des cas de chocs anaphylactiques sont à relever mais ceux-ci concernent des personnes connues comme gravement allergiques. Les effets indésirables principaux relevés à date sont (pour les deux vaccins) : des douleurs au niveau du site d'injection, des maux de tête, une légère fièvre, de la fatigue, des rougeurs. Ces événements se résorbent en général en quelques jours.	
Nombre d'injections à administrer	2 doses (21 jours d'intervalle) dans l'épaule. L'intervalle entre les deux injections pourrait être allongé afin d'augmenter le nombre de personnes vaccinées – les prochaines annonces gouvernementales nous éclaireront sur la question.	2 doses (28 jours d'intervalle) dans l'épaule. L'intervalle entre les deux injections pourrait être allongé afin d'augmenter le nombre de personnes vaccinées – les prochaines annonces gouvernementales nous éclaireront sur la question.

Pour rappel, il n'y a pas d'obligation vaccinale contre la Covid-19 en France.

Dates et déroulement de la campagne vaccinale en France :

La phase 1 de la campagne de vaccination s'est ouverte le 27 de décembre dernier. Dans ce cadre, peuvent bénéficier de la vaccination :

- Les personnes âgées résidant en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD ou USLD par exemple) ;
- Les professionnels du secteur de la santé, du secteur médico-social et du transport sanitaire dont l'activité ne doit pas être interrompue en période épidémique (notamment ceux travaillant dans les EHPAD ou USLD).

La phase 2, qui devrait ouvrir à partir du 18 janvier, a pour objectif de permettre, dans un premier temps, à toutes les personnes âgées de plus de 75 ans ou plus vivant à domicile de bénéficier de la vaccination. Pour ces personnes, il n'y aura pas de considération spécifique liée à la présence d'une comorbidité (présence d'une autre maladie) pour l'accès au vaccin.

Dans un deuxième temps (toujours en phase 2), ce sont les personnes de 65 à 74 ans en fonction de leurs comorbidités qui devraient pouvoir être vaccinées (délai estimé à ce jour : de fin janvier à mars). Dans tous les cas, une prise de rendez-vous préalable par téléphone ou sur internet sera indispensable pour bénéficier de la vaccination (en raison du conditionnement multidoses des vaccins). Les rendez-vous pourront être pris à partir du 14 janvier.

La vaccination est ouverte depuis le 4 janvier dernier à d'autres catégories de personnes volontaires de plus de 50 ans présentant des comorbidités avec risque de forme grave de Covid-19. Il s'agit des personnes appartenant aux catégories suivantes. Il s'agit essentiellement de professionnels de santé et de personnels des établissements de santé et médico-sociaux intervenant auprès des personnes vulnérables.

Depuis le 8 janvier, les personnes en situation de handicap hébergées en Foyer d'Accueil Médicalisé et Maison d'Accueil Spécialisée ou employés de ces établissements de plus de 65 ans peuvent également être vaccinées.

En troisième phase, ce sont les personnes entre 50 et 65 ans qui pourront être vaccinées et les personnes plus jeunes présentant des comorbidités telles que le diabète.

Et les personnes atteintes de diabète dans tout ça ?

Vous êtes nombreux à nous interroger à ce sujet. Les personnes atteintes de diabète ne bénéficient pas de priorité spécifique dans l'accès à la vaccination en tout début de la phase 2. C'est le critère de l'âge et des comorbidités qui prime. Progressivement, et en fonction de la disponibilité des vaccins, les personnes atteintes de diabète de plus de 65 ans devraient pouvoir être vaccinées et ainsi de suite jusqu'à ce que tout le monde puisse être vacciné.

En pratique, comment organiser sa vaccination ?

Des centres de vaccination (au sein des établissements hospitaliers, maisons de santé, dispensaires, municipalités, etc) sont en train d'être mis en place sur l'ensemble du territoire. À partir du 14 janvier, les personnes âgées de plus de 75 ans devront prendre rendez-vous par téléphone ou sur internet pour venir se faire administrer le vaccin (à partir du 18 janvier). Une consultation préalable avec son médecin traitant ou avec le médecin du centre de vaccination sera effectuée en toutes circonstances y compris dans le même temps que la vaccination.

Au sein du centre de vaccination, un questionnaire préalable sera distribué afin de mieux connaître le profil de la personne (un questionnaire du même type que ceux qui doivent être remplis en cas de don de sang). Les médecins pourraient également bientôt pouvoir vacciner au sein de leur cabinet (en fonction de leur organisation).

Un téléservice spécifique baptisé « Vaccin Covid » a été ouvert le 4 janvier dernier afin d'assurer le bon suivi de la personne vaccinée. Pour plus d'informations, cliquer [ici](#).

Le site internet pour prendre rendez-vous est le site [santé.fr](#). Une fois sur le site, il faudra entrer le nom de sa commune pour être orienté vers le centre de vaccination le plus proche et pouvoir prendre rendez-vous. Le numéro de téléphone n'est quant à lui pas encore connu. Nous vous le communiquerons dès que nous en saurons davantage.

La balance bénéfiques/risques et le choix personnel de se faire vacciner :

La décision de se faire vacciner est un choix personnel qui doit être fait en fonction d'une analyse des bénéfices de la vaccination face aux risques de développer une forme sévère de la Covid-19 ou de la transmettre, en particulier à des personnes vulnérables (proches notamment).

Pour certaines personnes, les bénéfices de la vaccination sont très importants compte-tenu du risque de développer une forme sévère de la Covid-19 et des conséquences qu'elle peut entraîner (décès et séquelles éventuelles). Se faire vacciner est également un geste solidaire pour protéger les personnes les plus vulnérables qui nous entourent.

Pour vous renseigner sur vos risques de développer une forme sévère en tant que personne atteinte de diabète, la Fédération Française des Diabétiques vous invite à en discuter avec votre médecin traitant. Elle vous invite également à visionner ou revoir sa visioconférence [« Diabétique, quels sont mes risques face à la Covid-19 ? »](#).

Et pour en savoir plus sur la balance bénéfiques/risques, vous pouvez également consulter la courte vidéo [« Les vaccins contre la Covid-19 sont-ils sûrs ? »](#) de l'émission les idées claires sur France Culture.

Des gestes barrières toujours indispensables :

Dans l'attente que la couverture vaccinale permette le ralentissement de la circulation du virus en France, les gestes barrières demeurent plus que jamais indispensables : port du masque, distanciation physique, lavages des mains fréquents... autant de gestes que nous devons tous absolument continuer de respecter.

Nous savons que la situation est difficile et restons là pour vous aider :

Nos lignes d'écoute Solidaire et Psychologique sont à votre service. Pour en savoir plus, rendez-vous sur [ce lien](#).

- Ligne d'écoute solidaire : vous avez des craintes liées à votre diabète, à son équilibre, à votre alimentation, à vos éventuelles difficultés à être suivis après le confinement, vous souhaitez être orienté.e, exprimer vos émotions et vos interrogations sur votre diabète en cette période de déconfinement tout en bénéficiant d'un climat de confiance accueillant et sécurisant. Les Bénévoles Patients Experts formés par la Fédération peuvent vous soutenir durant un échange d'environ 30 mn, appelez le 01 84 79 21 56 du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

- Ligne téléphonique d'écoute psychologique : vous êtes profondément angoissé face au Covid-19, le déconfinement fait surgir chez vous un désespoir, une détresse ou encore des difficultés avec le sommeil se répercutant sur votre qualité de vie au quotidien. La Fédération a mis en place, depuis le confinement et jusqu'au 31 décembre 2020, un partenariat avec PsyFrance pour vous proposer un soutien et une écoute psychologique menée par un professionnel de la santé mentale. Appelez le 01 84 78 28 13, tous les jours, 24 heures sur 24.

Cet article n'a pas vocation à être exhaustif et n'engage en aucun cas la responsabilité de la Fédération. Il complète ses précédents articles de la Fédération et son objectif est de répondre à vos questions principales à date et au regard des connaissances actuelles.

Crédit photo : Adobe Stock